




L'association met en relation des bénévoles qui offrent de leur temps et de leur humanité et des personnes bénéficiaires qui, pour diverses raisons (financières, sociales, familiales, etc), vivent en situation d'isolement et sont notamment privées de la possibilité de se déplacer pour maintenir des liens sociaux et répondre aux besoins de la vie courante.


ÊTRE MEMBRE BÉNÉFICIAIRE DE L'ASSOCIATION


C'est pouvoir être conduit par un chauffeur bénévole pour


 Des démarches administratives


 Des rendez-vous médicaux ou hospitaliers


 La recherche d'un emploi, une action de formation ou l'accomplissement d'un stage


 Une correspondance avec un car, un train, un avion ou un covoiturage

 Accéder à des associations caritatives (aide alimentaire ou autres)

 Faire des courses

 Participer à des manifestations culturelles

 Assister à des cérémonies

 Rendre visite à des amis, à la famille, à des personnes malades...

Vers :

Territoire de la Communauté de Communes Sud-Estuaire et communes avoisinantes,

Métropoles de Nantes et Saint-Nazaire,


Agglomérations du Pays de Retz et de Loire-Atlantique.


Si vous pensez pouvoir devenir bénéficiaire, remplissez la demande d'adhésion incorporée à la présente brochure.





ÊTRE CHAUFFEUR BÉNÉVOLE

C'est


 Accompagner à bord de son véhicule une personne isolée,


 Parler avec elle et lui témoigner de l'empathie.


 En retour, recevoir la satisfaction personnelle de vivre des moments de grande humanité.

 Être reconnu par les habitants du territoire et les diverses instances locales pour le rôle essentiel joué par cette action solidaire.

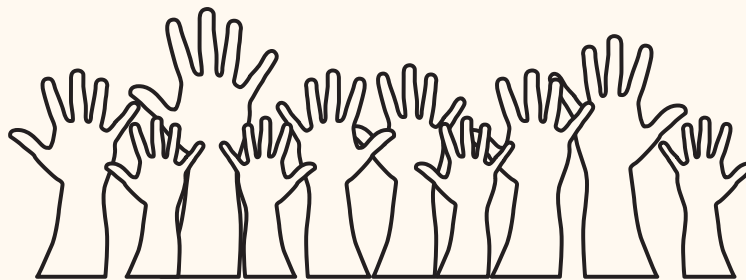
C'est aussi

 Faire partie d'une équipe mobilisée depuis plusieurs années,

 Vivre des moments de rencontre entre bénévoles et notamment participer à des événements festifs,

 Pouvoir bénéficier d'actions de formation (premiers secours, sécurité routière, ...)

Si vous souhaitez participer à une action solidaire et disposez d'un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre et remplissez la demande d'adhésion incorporée à la présente brochure.



DEMANDE D'ADHÉSION

(Remplir en lettres capitales)

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tel fixe / portable :

Courriel :

Coordonnées d'une personne de contact (parent, ami, voisin)

Demande à adhérer à l'association

Mobilité Solidaire Sud Estuaire,
en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre bénéficiaire

Membre bénévole (chauffeur/ référent)

Et s'engage à fournir à l'association toutes informations et tous justificatifs nécessaires lui permettant de s'assurer que les conditions fixées pour adhérer, en fonction de la qualité choisie, sont bien remplies.

Date :

Signature

**RETOURNER À : Mobilité Solidaire Sud-Estuaire,
33, Boulevard Dumesnildot, 44560 Paimboeuf**

PRINCIPALES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES

Préalables

Seules peuvent bénéficier des déplacements solidaires les personnes dont l'adhésion a été acceptée par le référent de la commune de leur domicile, après examen de leur dossier et entretien.

Tous les membres, quels qu'ils soient, signent un engagement de respecter le fonctionnement de l'association et acquittent une cotisation annuelle.

Après acceptation de l'adhésion

Dans la pratique, le membre bénéficiaire contacte l'association, au moins 2 jours avant un déplacement, et en dehors du week-end, en appelant le référent de sa commune de domicile, à qui il indique la destination, le jour et l'horaire du déplacement.

Le référent vérifie la disponibilité des chauffeurs et organise le déplacement.

Le chauffeur bénévole prend en charge le membre bénéficiaire à son domicile et le reconduit à celui-ci en fin de transport.

Le membre bénéficiaire verse au chauffeur bénévole une indemnité par kilomètre parcouru, pour le trajet aller et retour déterminé depuis le domicile de ce chauffeur, plus les frais éventuels de stationnement et de péage.

Joindre le référent d'une commune de la CCSE :

- Pour Corsept, Paimboeuf et Saint Viaud

Tel : 07 80 57 59 43

- Pour Saint Brévin

Tel : 06 02 22 79 24

- Pour Saint-Père-en-Retz et Frossay

Tel : 06 02 22 79 19

Contactez un responsable de l'association

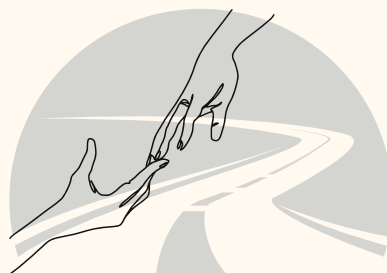
Tel : 06 07 34 91 29

Nous envoyer un mail :
mobilite.solidaire.se@gmail.com

S'informer sur l'association,
en visitant le site
mobilite-solidaire-se.jimdo.com



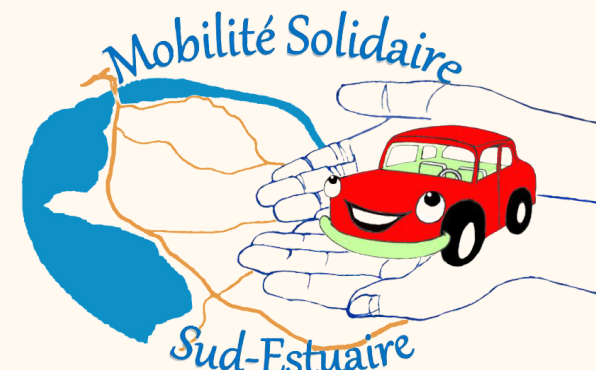
Association **Mobilité Solidaire Sud-Estuaire**,
33, Boulevard Dumesnildot, 44560 Paimboeuf
RNA W443004816



Ne pas jeter sur la voie publique



Mobilité Solidaire assure,
du **lundi au vendredi**,
des déplacements accompagnés
en faveur des personnes isolées
et/ou en difficultés
de **Corsept, Frossay, Paimboeuf,**
Saint-Brévin, Saint-Père-en-Retz
et **Saint Viaud.**



« Seuls, nous pouvons faire si peu ;
ensemble, nous pouvons faire beaucoup. »
(Helen Keller)

